



BVABO - **Bulletin d'information**

de l'association Bien vivre au Bois d'Oingt- 9 décembre 2023

Dans le Bulletin d'information que nous vous avons adressé le 4 juillet, nous vous invitons à participer aux deux réunions publiques organisées par la commune de Val d'Oingt – les 6 et 7 juillet 2023. Deux dossiers qui ont connu des péripéties diverses depuis des années. *Annonce de ces réunions dans le Panneaupocket de la commune paru 3 ou 4 jours avant.*

Plan local d'urbanisme du Bois-d'Oingt - Réunion publique jeudi 6 juillet 2023 à 18h30-
Rappel : Le PLU de 2014 a été annulé par le Tribunal administratif en 2016. Depuis 2016, un nouveau PLU est en préparation pour Le Bois-d'Oingt. Entre temps, plusieurs textes ont été préparés par la commune et refusés par les services de l'Etat.

Une information peu diffusée

Aménagement Maison Pichat- Réunion publique vendredi 7 juillet 2023 à 19h30- ancienne église- Il y a eu très peu de publicité sur la tenue de cette réunion : aucune information donnée à la séance du Conseil municipal du 20 juin.

Peu de personnes présentes le 7 juillet (une dizaine en plus des élus). Seulement 4 élus et 2 bénévoles de la médiathèque ; 2 personnes pour l'UDAF. Pourquoi ? La date et l'heure étaient mal choisies : un vendredi soir, veille de départ en vacances. L'information a très mal circulé.

L'architecte n'était pas présent et nous n'avons pas eu la réponse aux questions posées au nom de l'association BVABO. (ex : de questions posées : sur l'entrée dans le parc des promeneurs et des camions de la mairie, sur les aménagements extérieurs pour atténuer la pente ; sur le positionnement des toilettes ; sur les marches d'escaliers visibles sur les plans ; sur l'accès à la salle d'exposition pendant les heures de fermeture de la bibliothèque ; sur le devenir des locaux de la bibliothèque de la maison situés à l'étage des dépendances, avec les livres anciens de la Bibliothèque populaire...). A l'écran, il n'était pas possible de lire les observations écrites de l'architecte et le maire n'a présenté que les grandes lignes. Une réunion nécessaire mais qui semblait un peu improvisée. Un projet présenté sans enthousiasme. Un projet présenté aussi comme « encore en chantier ».

L'adoption du projet Maison Pichat au Conseil municipal du 18 juillet 2023

Malgré cela, le projet d'avant-projet définitif (APD) a été présenté à la séance du Conseil municipal du 18 juillet avec une rédaction engageant complètement la commune sur le contenu des services, les plans de circulation extérieurs et de la répartition intérieure des locaux, les coûts à engager, le calendrier. Un feu vert total demandé aux conseillers. Les élus présents ou représentés ont posé des questions et voté avec une partie de voix contre (*Nous diffusons en annexe le texte de cette délibération*).

Le 20 août 2023, après avoir examiné les détails lisibles de ces plans, nous avons publié une première analyse pratique du futur fonctionnement ; puis une étude de contenu avec les plans et des photos, le 3 septembre. Il s'agissait de la médiathèque dans son sous-sol, mais aussi des autres zones de la maison avec les transformations architecturales intérieures et les aspects pratiques pour les futurs utilisateurs.

<http://associations-beaujolais-pierres-dorees.fr/bien-vivre-au-bois-d-oint-et-en-pays-beaujolais/505-maison-pichat-apd-travaux-analyse-des-plans>

Le contre-projet alternatif

Très déçus par le contenu de ce projet, nous avons transmis nos remarques aux élus et, sans réactions, construit un contre-projet alternatif que nous leur avons proposé.

Pourquoi ne pas avoir voulu faire étudier, sur le plan technique et financier

ce projet alternatif travaillé depuis décembre 2022

et amélioré en septembre 2023 ?

<http://associations-beaujolais-pierresdorees.fr/images/BVABO/2023/Pichatalternatifphotos.pdf>

Le projet que nous avons proposé

L'accès depuis la rue du 11 Novembre se ferait directement par la façade Sud-Est donnant vers la route, les deux fenêtres de 1,30 m de large (1,20 en déduisant les boiseries), seraient modifiées en portes et le nouveau parvis PMR permettrait l'accès depuis la route en quelques pas. *A l'intérieur, le rebord actuel de ces fenêtres se trouve à 50 cm de hauteur depuis le plancher, l'architecture serait à peine modifiée.*

L'avantage serait que la médiathèque bénéficierait de 250 m² de surfaces utiles réservées dans la maison principale, bien identifiées comme « la bibliothèque » et aurait accès à d'autres surfaces partagées (environ 180 m² y compris le hangar actuel et les caves) en commun avec certains utilisateurs du parc ou d'un autre service (pourquoi pas l'UDAF qui pourrait avoir 80 m² réservés ?). La galerie au-dessus du hangar, pourrait servir de salle de lecture et d'activités (ateliers, jeux, formations...) qui manquent dans le projet de bibliothèque de l'APD du 18 juillet.

Dans ce schéma, pas de construction dans le parc, sauf le minimum pour l'accessibilité, pas de verrière, beaucoup moins de dépenses. L'utilisation de la maison principale comme bibliothèque permettrait de ne pas créer de nouvelles portes sur la façade Est et de centrer un véritable ascenseur proche du grand escalier. On ne retouche pas ou peu les allées d'accès au parc. On maintient le local technique dans le fond du hangar au sous-sol avec une sortie sur l'extérieur côté sud-est. **Refus du Maire et de son équipe ? d'examiner ce contre-projet qui restait pourtant dans la logique générale des moyens disponibles et des aménagements possibles.**

Suites de ce dossier

Depuis le 4 octobre, le Procès-verbal de la réunion du CM du 18 juillet est disponible sur le site de Val d'Oingt. Depuis le 10 octobre, le dossier de présentation a été mis en ligne. Il faut du temps pour étudier et comprendre tous les détails. Nous allons continuer ce travail.

Nous voulons éviter pour la commune des dépenses supplémentaires en l'engageant davantage sur le financement d'étapes nouvelles, auprès de l'architecte, des entreprises et des bureaux d'étude.

Nous avons donc envoyé **le 27 novembre un recours gracieux au maire** demandant de reprendre ce dossier et dans l'attente d'une réponse à ce recours amiable, nous avons,

préparé un texte de recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon. Il est en cours d'inscription.

Sachant qu'un recours contentieux peut toujours être retiré, nous gardons un espoir que la commune voudra bien approfondir les études qui ont été conduites sur ce projet et revoir une nouvelle disposition des services dans les bâtiments concernés.

Mieux vaut prendre un peu de temps pour reprendre un débat qui n'a pas eu lieu et engager une véritable concertation, jusque-là réduite au minimum (?) légal avec les habitants et les futurs utilisateurs de la médiathèque et du parc.

Nous espérons sincèrement ne pas être contraints de maintenir ce recours contentieux qui n'aurait pas lieu d'être dans un contexte normal d'information et de dialogue.

Autres activités de l'association

Le premier week-end de juin, nous avons participé aux **Rendez-vous aux Jardins** au parc Pichat. Nous avons préparé dans les 3 pièces du rez-de-chaussée de la maison une **exposition sur les Oiseaux**, avec la participation active d'artistes de la région et de l'atelier d'Yves Dimier. L'exposition est restée jusqu'au 12 juin. Nous avons accueilli les classes de l'école élémentaire du Bois-d'Oingt et une classe de passage de Oingt. Les enfants ont pu voir les panneaux illustrés et scientifiques présentés par BVABO et décrivant une douzaine d'oiseaux avec leur mode de vie dans leur milieu naturel. Comment les ornithologues les ont-ils décrits au fil des siècles ? de Plin l'ancien (au 1^{er} siècle), à La Hulotte au 21^e.

Deux visites guidées organisées au Bois-d'Oingt pour les Journées du Patrimoine de Pays les 24 et 25 juin, deux visites aussi lors des Journées européennes les 16 et 17 septembre thèmes variés : les fresques et le petit musée de John Mc Grew , « sur les pas de Mme Elleviou » et les vitraux de l'église du Bois-d'Oingt.

Projets en cours année 2024 : dates à préciser

Une présentation illustrée sur l'éducation et la culture au Bois-d'Oingt à la fin du 19^e siècle.

*Avec la fédération : visite guidée des locaux de l'ancien hôpital de Villefranche en lien (ou pas) avec l'exposition aux Archives départementales à Lyon jusqu'au 17 mars .
« Accueillir, soigner, guérir. Huit siècles d'histoire hospitalière dans le Rhône et à Lyon »*

Organisation d'une visite guidée à Lyon sur le patrimoine du XIX^e siècle (covoiturage)

Organisation d'une visite guidée en car sur le patrimoine d'un Pays d'Art et d'histoire proche au printemps 2024 (à préciser)

Printemps des cimetières au Bois-d'Oingt -25-26 mai : thème les femmes dans les cimetières

21-22 et 23 juin 2024- **Journées Patrimoine de Pays et des Moulins-** Thème **L'eau utile à tous-** voir la journée du 21 avec les scolaires ?

Et autres propositions des adhérents et visiteurs à communiquer. *Merci à Raymond Prost de ses visites toujours bien préparées et intéressantes.*